

2019-6366
2020-04-14

TERRO® DESTRUCTEUR DE FOURMIS ET D'ARAIGNÉES

UTILISER À L'INTÉRIEUR POUR ÉLIMINER les fourmis, les anthrènes des tapis, les blattes, les grillons, les perce oreilles, les lépismes argentés, les cloportes, les araignées, les tiques sanguines et les puces; ET À L'EXTÉRIEUR SUR LES SURFACES EXTERNES DES BÂTIMENTS ET SUR LES PATIOS, LES VÉRANDAS ET LES TERRASSES POUR ÉLIMINER Mouches domestiques et Moustiques

Produit sous pression

DOMESTIQUE

PRINCIPE ACTIF:

Tétraméthrine [(1-Cyclohexène-1,2-dicarboximido) méthyle 2,2-diméthyle -3-(2-méthylepropéyle) cyclopropanecarboxylate].....0,20%
Perméthrine [* (3-phénoxyphényle méthyle (+ ou - cis-trans-3-(2,2-dichloroéthényle) 2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate)].....0,20%
Produits de réaction connexes..... 0,02%

* Rapport isomères cis-trans: min. 35% (+ ou -) cis et max. 65% (+ ou -) trans

REG. NO. 30885 P.C.P. ACT

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

ATTENTION
EXPLOSIF
POISON

CONTENU NET: 400 g, 453 g, 500g

Fabriqué par:
Woodstream Canada Corporation
25 Bramtree Court, Unit 1,
Brampton ON L6S 6G2
Tel: (800) 800-1819

MODE D'EMPLOI

Restrictions: NE JAMAIS appliquer sur un plan d'eau. NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation et d'eau potable ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage du matériel ou l'élimination des déchets. Éviter d'appliquer le produit quand le vent souffle en rafales. NE PAS contaminer les aliments destinés à la consommation humaine ou animale. NE PAS appliquer sur des surfaces pouvant entrer en contact avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Ne pas utiliser la tétraméthrine dans les endroits où l'on manipule, entrepose ou prépare des aliments, lorsque des aliments sont présents. NE PAS appliquer ce produit si des personnes ou des animaux de compagnie [ou des animaux d'élevage] sont présents sur les lieux. NE PAS laisser des personnes ou des animaux de compagnie [ou des animaux d'élevage] pénétrer dans le site traité tant que le produit pulvérisé n'est pas sec. NE PAS laisser le brouillard de pulvérisation s'égoutter ni dériver vers des surfaces non ciblées. NE PAS appliquer sur des personnes, des animaux de compagnie, des animaux d'élevage ou des sources d'électricité. NE PAS appliquer sur les meubles, les matelas, le linge de maison, les jouets ou les vêtements. NE PAS appliquer ce produit au-dessus de la tête ni dans les endroits confinés tels que greniers, vides sanitaires, petites salles de rangement et placards. Aérer les sites après leur traitement en ouvrant les portes et les fenêtres ou, au besoin, au moyen de ventilateurs pour faciliter la circulation de l'air. NE PAS appliquer à l'intérieur dans le cadre d'un traitement généralisé. NE PAS traiter le sol, les surfaces gazonnées ou d'autres formes de végétation à proximité du bâtiment.

Comment Appliquer: APPLIQUER UNIQUEMENT DANS LE CADRE D'UN TRAITEMENT LOCALISÉ OU D'UN TRAITEMENT DES FISSURES ET DES CREVASSES.

Traitement localisé: Un traitement localisé est effectué sur la surface d'une aire ne mesurant pas plus de 0,2 mètre². Les traitements localisés ne peuvent être adjacents les uns aux autres et la superficie totale traitée de tous les traitements localisés dans un même site ne doit pas dépasser 10 % de la surface entière à traiter (c'est-à-dire celle constituée des planchers, des murs et des plafonds).

Traitement des fissures et des crevasses: Un traitement dans les fissures et les interstices est fait dans une ouverture étroite sur les surfaces de la structure. Il ne comprend pas le traitement des surfaces exposées. De telles ouvertures apparaissent communément aux joints d'expansion, aux points d'entrée des services publics et entre différents éléments de construction (par exemple, les plinthes et les moulures).

Instructions Concernant L'application: AGITER AVANT L'UTILISATION. MAINTENIR LE RÉCIPIENT EN POSITION VERTICALE. APPLIQUER EN BOUFFÉES COURTES. Toujours utiliser le tube d'extension rouge inclus pour diriger la pulvérisation.

À l'intérieur:

Pour éliminer les fourmis, les anthrènes des tapis, les blattes, les grillons, les perce oreilles, les lépismes argentés, les cloportes et les araignées: Appliquer dans le cadre d'un traitement localisé sur les surfaces internes des bâtiments, y compris les coins sombres des pièces; dans les fissures et les crevasses des murs, des planchers et des plafonds; le long des plinthes et des cadres de porte et de fenêtre; autour des éviers; sur les murs et les planchers en arrière et en dessous des électroménagers (p. ex. réfrigérateurs, cuisinières) et des meubles (p. ex. armoires); autour des poubelles, de la plomberie et des autres installations de services publics; et autour des points d'entrée (p. ex. fenêtres, portes). Appliquer dans le cadre d'un traitement des fissures et des crevasses en utilisant un jet de précision pour pulvériser de petites quantités du produit directement dans les fissures et les crevasses présentes entre différents éléments de construction, entre les appareils et les planchers, dans les ouvertures menant aux vides et aux creux dans les murs, et entre les pieds et les bases des meubles. Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

Pour éliminer les tiques sanguines et les puces: NE PAS PULVÉRISER CE PRODUIT SUR LES ANIMAUX DE COMPAGNIE. Traiter les animaux de compagnie seulement avec des produits qui sont homologués pour applications sur le type d'animal de compagnie en question. Pour être efficace contre les puces et les tiques, le traitement de l'animal doit être combiné à la désinfection de tous les lieux utilisés par l'animal. Passer l'aspirateur sur les planchers, les tapis et les meubles (jeter le sac de l'aspirateur après usage) et laver la litière et les lieux où habite l'animal, ainsi que les lieux voisins. Appliquer sur les surfaces internes des bâtiments, y compris dans les fissures et les crevasses des murs et des planchers, le long des plinthes et en arrière de celles-ci, sur les cadres de fenêtre et de porte, et sur des parties localisées de planchers et de couvre planchers. La literie des animaux de compagnie peut être entièrement traitée avec ce produit ou être remplacée par une literie fraîche et propre après le traitement des autres endroits indiqués sur l'étiquette. Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

2019-6366
2020-04-14

Utilisation à l'extérieur sur les surfaces externes des bâtiments et des patios, des vérandas et des terrasses:
Pour éliminer Mouches domestiques et moustiques: Appliquer dans le cadre d'un traitement localisé sur les surfaces externes des bâtiments (y compris les garages) et sur les patios, les vérandas et les terrasses pour éliminer ces organismes nuisibles. Appliquer sur les surfaces externes des fondations, sous les gouttières, autour des luminaires et aux endroits par lesquels les insectes peuvent entrer (p. ex. moustiquaires, portes, cadres de fenêtre). Ce produit peut aussi être appliqué sur des parties localisées (p. ex. sous les corniches) ou sur les patios, les vérandas et les terrasses. Le produit tue les mouches domestiques et les moustiques qui se posent sur les surfaces traitées. Le traitement peut être répété après 14 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

PRÉCAUTIONS

Garder hors de la portée des enfants et des animaux de compagnie. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Nocif si ingéré. Peut causer l'irritation des yeux et de la peau. Ne pas respirer les vapeurs. Bien se laver les mains après avoir manipulé le produit et avant de manger, boire ou fumer. Laver les vêtements contaminés au savon et à l'eau chaude avant de les remettre. Ne pas porter les chaussures contaminées. Sortir les animaux au moins 1 heure avant de pulvériser le produit dans la pièce. Après le traitement, aérer toutes les pièces, attendre au moins 15 minutes avant d'y entrer et ne pas y retourner tant que l'aération soit terminée. Éviter tout contact avec les surfaces traitées tant qu'elles ne sont pas sèches. Les aires résidentielles sont définies comme tout site d'utilisation où le grand public, y compris les enfants, pourrait être exposé pendant ou après un traitement. Dans le cas des utilisations visant les structures dans des sites résidentiels, cela signifie des maisons, des écoles, des restaurants, des immeubles publics ou tout autre secteur où le grand public, y compris les enfants, pourrait être exposé possiblement.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'enregistrement lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En Cas De Contact Avec La Peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En Cas De Contact Avec Les Yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administre un traitement symptomatique. Contient des distillats de pétrole. Vomissement peut causer une pneumonie par aspiration.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les oiseaux. Toxique pour les abeilles. Toxique pour les insectes utiles. Ne pas pulvériser sur les abeilles. Ne pas appliquer directement dans l'eau.

RISQUES PHYSIQUES OU CHIMIQUES

Le contenu est sous pression. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, d'une flamme découverte. Ne pas percer ni brûler le récipient. Une exposition à des températures supérieures à 50° C peut provoquer une explosion.

ÉLIMINATION

Ne pas réutiliser le récipient vide. Emballer le récipient dans plusieurs épaisseurs de papier journal et jeter avec les ordures ménagères.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.